

**DECISION DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU CALVADOS
en date du 28 février 2012 modifiant la décision du 21 juillet 2011
portant renouvellement de la commission locale d'information auprès de
l'installation nucléaire de base n°113, grand accélérateur national d'ions lourds
(dénommée GANIL), exploitée par le groupement d'intérêt économique (GIE)
GANIL sur les communes de Caen, Epron et Hérouville-Saint-Clair (Calvados)**

& & &

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

VU le courrier en date du 7 octobre 2011 de M. le directeur général des services de la Région Basse-Normandie informant M. le président du conseil général que la commission permanente du conseil régional avait, lors de sa séance du 23 septembre 2011, modifié la représentation de la Région au sein de la CLI du GANIL ;

DECIDE :

Article 1 : l'article 4 de la décision du 21 juillet 2011 est modifié comme suit :

Catégorie des élus

Cinq conseillers régionaux titulaires et cinq suppléants, désignés par la commission permanente du conseil régional de Basse-Normandie le 23 septembre 2011 :

Titulaires

Monsieur Laurent SODINI
Madame Corinne FERET
Madame Clara OSADTCHY
Madame Marie-Jeanne GOBERT
Monsieur Joël BRUNEAU

Suppléants

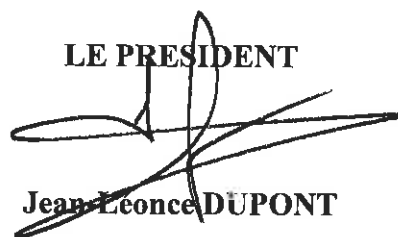
Madame Annie ANNE
Madame Hélène MIALON-BURGAT
Madame Elise LOWY
Monsieur Arnaud FONTAINE
Madame Dominique LEFRANCOIS

Article 2 : le directeur général des services du département est chargé de l'application de la présente décision, qui sera notifiée à Monsieur le préfet de la région de Basse-Normandie, préfet du Calvados, à Monsieur le délégué territorial de l'Autorité de sûreté nucléaire à Caen, à Monsieur le directeur général de l'Agence régionale de santé de Basse-Normandie, à Monsieur le président du conseil régional de Basse-Normandie, à Mesdames et Messieurs les maires des communes intéressées et à Monsieur le directeur du G.I.E. GANIL, exploitant de l'installation nucléaire de base GANIL.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département du Calvados.

Fait à Caen, le **28 FEV. 2012**

LE PRESIDENT



Jean-Léonce DUPONT

PREFECTURE DU CALVADOS

02 MARS 2012

COURRIER